



VINGT-NEUVIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 8 juin 2022

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore M ^{me} S. Wilson	M. Austin M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau

le 8 juin 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-neuvième rapport.

Le comité se réunit le 7 juin 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 108, *Loi modifiant la Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue ;*
- 118, *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député